



Aide financière concernant les factures AHN

Allegheny Health Network (AHN) s'engage à fournir les soins médicaux essentiels aux patients, quelle que soit leur solvabilité. Pour remplir notre promesse, nous travaillons de pair avec les patients pour qu'ils remplissent leurs obligations financières vis-à-vis des services que nous leur fournissons.

Qui est éligible à une aide financière pour les factures AHN ?

Allegheny Health Network propose une aide financière pour les factures AHN des patients :

- Sans assurance médicale ou avec une couverture limitée
- Non éligibles pour Medicare ou Medicaid
- Citoyens américains ou résidents permanents légaux des États-Unis
- Résidant dans la zone de service principale d'AHN
- Ayant documenté leurs besoins financiers

Comment savoir si je suis éligible à une aide financière ?

Chaque patient doit envoyer un dossier d'aide financière pour ses factures AHN. Pour ce faire, il faut :

- Télécharger et imprimer le dossier d'aide financière Allegheny Health Network (formulaire et instructions) sur le site web suivant : <https://www.ahn.org/financial-assistance-ahn-bills>.
- Envoyer le formulaire dûment rempli avec tous les justificatifs de revenu demandés.
- Si vous ne pouvez pas télécharger ou imprimer le formulaire, si vous avez besoin d'aide pour remplir votre demande ou si vous avez des questions sur le processus d'aide financière pour les hôpitaux suivants : l'hôpital général Allegheny, l'hôpital Allegheny Valley, l'hôpital Canonsburg, l'hôpital Forbes, l'hôpital Jefferson, l'hôpital Saint-Vincent, l'hôpital Westfield Memorial ou l'hôpital West Penn, veuillez appeler le Centre de service à la clientèle AHN au 1-844-801-8400 ou visiter le bureau des admissions de l'hôpital AHN où vous avez reçu vos soins.

- Pour obtenir gratuitement un exemplaire du formulaire de demande d'aide financière et la politique d'aide Allegheny Health Network, merci d'en faire une demande par courrier à l'adresse ci-dessous :

Customer Care Center
4 Allegheny Center, 4th Floor
Pittsburgh, Pa 15205

AHN examine au plus vite chaque demande d'aide financière. AHN notifie le patient par lettre si de plus amples informations sont requises.

AHN doit recevoir les informations complémentaires dans les 30 jours, sous peine de rejet de la demande.

Allegheny Health Network avisera par écrit le patient ou le garant/représentant du patient de sa décision.

Politique d'aide financière Allegheny Health Network Assistance Policy

Les hôpitaux et les médecins du réseau Allegheny Health Network (AHN) s'engagent à améliorer la santé des patients et des communautés que nous desservons. Notre politique est d'offrir, sans discrimination, des soins médicaux à tous les patients, y compris ceux qui ont des difficultés à payer les soins en raison de revenus limités. AHN limite les montants facturés pour les soins d'urgence ou autres services médicaux essentiels prodigués aux personnes éligibles aux soins de charité. Ces personnes ne doivent pas payer plus que le montant généralement facturé (Amount Generally Billed, AGB) aux individus couverts par une assurance. Pour répondre aux besoins de la collectivité, AHN propose un programme d'aide financière.

Ce programme est décrit en détail dans la politique d'aide financière et de recouvrement d'Allegheny Health Network, qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2018. Cette politique s'applique à tous les prestataires AHN et aux entités affiliées, y compris les médecins salariés. Voici un récapitulatif de la politique, qui précise les points suivants :

- Qui est admissible à l'aide financière AHN selon les conditions de revenu
- Quels sont les services AHN inclus ou exclus en vertu de cette politique
- Comment un patient doit-il faire la demande d'aide financière auprès d'AHN

Qui est éligible à une aide financière ?

AHN s'engage à fournir une aide financière aux patients:

- Sans assurance médicale ou avec une couverture limitée
- Non éligibles pour Medicare ou Medicaid
- Citoyens américains ou résidents permanents légaux des États-Unis resident of the United States of America
- Résidant dans la zone de service principale d'AHN
- Ayant documenté leurs besoins financiers

Quelles sont les conditions de revenu pour bénéficier de l'aide financière ?

Les revenus doivent être compris entre 100 % et 200 % du niveau fédéral de pauvreté. Le tableau affiché au verso indique la plage des revenus admissibles en fonction du niveau fédéral de pauvreté établi pour 2018.

Niveau fédéral de pauvreté 2018 pour les 48 États de la zone continentale des États-Unis et le district de Columbia

Taille du ménage	Plage de revenu	
	100%	200%
1	\$12,140.00	\$24,280.00
2	\$16,460.00	\$32,920.00
3	\$20,780.00	\$41,560.00
4	\$25,100.00	\$50,200.00
5	\$29,420.00	\$58,840.00
6	\$33,740.00	\$67,480.00
7	\$38,060.00	\$76,120.00
8	\$42,380.00	\$84,760.00

**Basé sur deux fois le niveau fédéral de pauvreté. Pour les familles/ménages composés de plus de 8 personnes, ajoutez 4 320 USD pour chaque personne supplémentaire.*

Pour l'hôpital Westfield Memorial, la fourchette de revenu admissible peut monter jusqu'à 300 % du niveau fédéral de pauvreté. Veuillez consulter l'annexe E de la Politique d'aide financière pour connaître l'ensemble des plages de revenus.

Quels soins sont admissibles pour une aide financière ?

Une aide financière est proposée aux patients éligibles pour les soins suivants :

- Soins médicaux d'urgence
- Services médicaux essentiels (non facultatifs) pour des situations d'urgence mettant en jeu le pronostic vital et dispensés en dehors du service des urgences
- Autres soins médicaux essentiels déterminés au cas par cas

L'aide financière n'est pas disponible auprès de l'AHN pour les soins ci-après :

- Soins jugés « non couverts » par Medicare
- Services médicaux jugés non essentiels, y compris mais sans s'y limiter :
 - Soins cosmétiques
 - Services électifs liés à la reproduction, notamment la fécondation in vitro et la vasectomie ou l'inversion de vasectomie
 - Chirurgie de greffe et services connexes
 - Chirurgie bariatrique (perte de poids) et services connexes
 - Soins de médecine complémentaire/alternative comme l'acupuncture
 - Examens de la vue de routine
 - Lentilles de contact, prothèses auditives, implants cochléaires
 - Stimulation cérébrale profonde
 - LDL-Aphérèse
 - Services couverts par des programmes non liés à AHN ou subventions comme le programme Ryan White pour les soins du VIH/SIDA

Comment envoyer un dossier de demande d'aide financière pour mes factures AHN ?

Pour faire une demande d'aide financière pour ses factures AHN, le patient ou son représentant doit remplir et envoyer la demande d'aide financière Allegheny Health Network avec tous les justificatifs de revenu requis. La demande et les justificatifs de revenu doivent être reçus par AHN dans les 240 jours à compter de la date à laquelle le patient a reçu les soins médicaux AHN.

Vous trouverez sur le site Web de l'AHN (<https://www.ahn.org/financial-assistance-ahn-bills>) la politique d'aide financière dans son intégralité, ainsi que son résumé en langage simple et le formulaire de demande traduit dans plusieurs langues :

- Allemand
- Italien
- Polonais
- Russe
- Ukrainien
- Chinois
- Japonais
- Coréen
- Maïthili
- Ourdou
- Ouzbek
- Vietnamien
- Espagnol
- Portugais
- Français
- Turc
- Philippin
- Persan
- Hindi

Services financiers pour les patients AHN

Si vous avez des questions, si vous avez besoin d'aide pour remplir votre demande, si vous nécessitez une copie papier, ou si vous souhaitez en savoir plus sur votre facture Allegheny Health Network ou sur notre programme d'aide financière, veuillez appeler le numéro de téléphone ci-après (vous pouvez aussi vous rendre au centre d'admission de l'hôpital où vous avez reçu les soins).

Allegheny General Hospital

Centre d'assistance client : 1-844-801-8400

Conseillers financiers :

412-359-4067, 412-359-6474, 412-359-8076, 412-359-5767

Où trouver le conseiller financier : secrétariat du service ambulatoire au premier étage du Pavillon Snyder ou dans le bureau d'enregistrement Sandusky au premier étage first floor Snyder Pavilion or Sandusky registration area first floor

Site Web :

<https://www.ahn.org/financial-assistance-ahn-bills>

Allegheny Valley Hospital

Assistance client : 1-800-547-0540

Conseillers financiers : 724-226-7478, 724-226-7283

Où trouver le conseiller financier : Aire d'admission au rez-de-chaussée ou dans l'aire d'attente du service ambulatoire chirurgical

Site Web :

<https://www.ahn.org/financial-assistance-ahn-bills>

Facturation du médecin : 1-844-801-8400

Canonsburg Hospital

Assistance client : 1-800-547-0540

Conseiller financier : 724-873-5948

Où trouver le conseiller financier : Premier étage

Facturation du médecin : 1-844-801-8400

Site Web :

<https://www.ahn.org/financial-assistance-ahn-bills>

Forbes Hospital

Centre d'assistance client : 1-844-801-8400

Conseiller financier : 412-858-2325, 412-858-2521

Où trouver le conseiller financier : Premier étage

Site Web :

<https://www.ahn.org/financial-assistance-ahn-bills>

Jefferson Hospital

Assistance client : 1-844-801-8400

Conseiller financier : 412-469-5366

Où trouver le conseiller financier : Bureau principal, premier étage

Site Web :

<https://www.ahn.org/financial-assistance-ahn-bills>

Saint Vincent Hospital

Centre d'assistance client : 1-844-801-8400

Conseiller financier :

814-452-7715, 814-452-5338, 814-452-5020

Où trouver le conseiller financier : Bureau des admissions, premier étage

Site Web :

<https://www.ahn.org/financial-assistance-ahn-bills>

West Penn Hospital

Centre d'assistance client : 1-844-801-8400

Conseillers financiers : 412-578-5031, 412-578-5032

Où trouver le conseiller financier : Bureau des admissions, premier étage, Tour Nord

Site Web :

<https://www.ahn.org/financial-assistance-ahn-bills>

Westfield Memorial Hospital

Centre d'assistance client : 1-844-801-8400

Conseiller financier : 814-452-5338

Lieu d'enregistrement : Bureau des admissions, premier étage à Saint-Vincent

Site Web : <https://www.ahn.org/financial-assistance-ahn-bills> AHN Patient Financial Services